

# MAISONS de L'ENFANCE

Albertarie - Crins - En Gach - Victor Hugo

Votre enfant doit être obligatoirement inscrit à la mairie (auprès du service scolaire)

**ET** à la Maison de l'Enfance (auprès du directeur)

**A PARTIR DU 2 SEPTEMBRE**

## Accueil p̄riscolaire

- matin de 7h30 à 8h20\*
- midi de 12h à 13h35\*
- soir de 15h30 à 18h15

## Accueil extra-scolaire

- tous les mercredis
- de 13h45 à 18h15
- possibilité cantine\*

Tous les renseignements et conditions détaillés sur notre site internet :  
[www.lamicale.fr](http://www.lamicale.fr) ou [www.amicale-graulhet.fr](http://www.amicale-graulhet.fr)



**AMICALE LAÏQUE**  
de  
**GRAULHET**

  
Gaillac-Graulhet  
AGGLOMÉRATION  
entre vignoble et bastides

  
ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
du tam

\*Conditions et renseignements : 05.63.42.09.60  
Site internet : [www.lamicale.fr](http://www.lamicale.fr)  
Blog : [www.amicale-graulhet.fr](http://www.amicale-graulhet.fr)  
Facebook : Amicale Laïque de Graulhet

## Plein feux sur les mercredis

**Mercredi 4  
Septembre**



### Bienvenue au centre de Crins

Jeux divers  
Jeux sportifs  
Ateliers créatifs



## Viens fêter la rentrée...

**Mercredi 11  
Septembre**



Stands - Trampoline  
Château gonflable  
Maquillage - Cuisine...

### Goûter partagé avec les parents



**Mercredi 18  
Septembre**



## Rallye photo à la courbe



Le centre de vacances intercommunal de La Courbe sera ouvert pendant les vacances d'automne, du lundi 21 au jeudi 31 octobre (1er novembre férié)

**Renseignements et tarifs**

site : [www.lamicale.fr](http://www.lamicale.fr)

@ : [amicalelaïque.graulhet@wanadoo.fr](mailto:amicalelaïque.graulhet@wanadoo.fr)

Secrétariat : 05 63 42 09 60 fb : Amicale Laïque de Graulhet Blog : [www.amicale-graulhet.fr](http://www.amicale-graulhet.fr)

# challenge sportif au pré Millet CP - CE1

Mercredi 25  
Septembre



Prévoir pique-Nique  
Sur inscription  
Pas de cantine et pas  
d'accueil à 13h45

# challenge Sportif à Nabeillou CE2 - CM



Mercredi 2  
Octobre

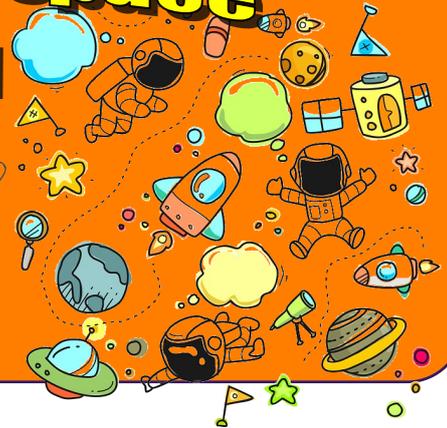
# voyage dans l'espace Grand jeu



Sur  
Inscription

Accrobranche  
Nabeillou

(6 places)



# sortie Albi

CP / CE1 : SAMY PARK

Mercredi 9  
Octobre

CE2 / CM : Ballade et  
découverte dans ALBI



Prévoir pique-Nique / Sur inscription  
Pas de cantine et pas d'accueil à 13h45



Mercredi 16  
Octobre



Sur inscription

Accrobranche Nabeillou

(6 places)



Pensez à vous inscrire...

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE – MERCREDIS - MAISONS DE L'ENFANCE

A la rentrée scolaire 2019/2020, les Maisons de l'Enfance de l'Albertarié, Crins, En Gach et Victor Hugo accueillent les enfants d'âge élémentaire (6 à 12 ans) le mercredi après-midi (avec possibilité de repas à midi). Il est nécessaire de remplir une fiche d'inscription par enfant à la rentrée de septembre (disponible à la Maison de l'Enfance).

### Ces Maisons de l'Enfance offrent aux enfants :

- Des **activités variées** (artistiques, culturelles, sportives, des sorties...) favorisant leur épanouissement. Vous pouvez consulter les programmes sur le site de l'Amicale : [www.lamicale.fr](http://www.lamicale.fr) ou [www.amicale-graulhet.fr](http://www.amicale-graulhet.fr) et télécharger la fiche d'inscription.
- Un **rythme de vie** adapté à leur âge et leurs besoins. Les enfants participent aux activités proposées ou peuvent vaquer librement à une autre activité (lecture, jeux calmes, ...).
- Un **Service Bus** (20 € par année scolaire) : déplacement et prise en charge de votre enfant pour lui permettre de fréquenter une activité proposée par une autre association graulhetoise (culturelle, sportive, etc...) tout en étant à la Maison de l'Enfance le reste de la journée.

Ces centres de loisirs fonctionnent sous l'autorité d'un directeur qui a la responsabilité de l'animation, du personnel et de la sécurité des enfants.

**Les enfants sont accueillis de 13h45 à 18h15.  
(possibilité de repas de 11h30 à 13h45)**

N.B. : Les repas sont à réserver auprès de l'enseignant le mercredi matin avant 9h.

### TARIFS MERCREDIS : A COMPTER DU 04 SEPTEMBRE 2019

**Les présences des mercredis sont facturées par la communauté d'Agglomération.**

- Tarifs appliqués selon votre quotient familial de la CAF et votre commune d'habitation.
- Choix entre facturation au mercredi ou forfait mensuel.
- Tarif dégressif à partir du 2<sup>ème</sup> enfant.

**S'inscrire avant le 20 du mois précédent auprès du service scolaire de la mairie.**

		Repas du midi	Accueil périscolaire du mercredi			
			A la journée (prix unitaire/ enfant)		Forfait mensuel	
Quotient familial		(prix unitaire)	Communauté d'Agglomération	Hors Communauté d'Agglomération	Communauté d'Agglomération	Hors Communauté d'Agglomération
tranche 1	inférieur à 500	2.12 €	2,50 €	12,00 €	5,00 €	27,00 €
tranche 2	de 500 à 699	2.50 €	3,50 €	13,00 €	8,00 €	30,00 €
tranche 3	de 700 à 899	2.90 €	4,50 €	14,00 €	11,00 €	32,00 €
tranche 4	de 900 à 1099	3.35 €	5,50 €	15,00 €	13,00 €	34,00 €
tranche 5	supérieur à 1100	3.81 €	6,50 €	16,00 €	15,00 €	36,00 €